Espagnol facultatif session 2018

Comme pour le concours 2017, nous n'avons corrigé que les copies des admissibles mais il s'agit désormais d'un fait bien connu des candidats.

Compte-tenu des dérives très importantes concernant le thème de la session 2018, nous aimerions rappeler aux candidats que cet exercice de traduction consiste à vérifier que les structures syntaxiques inhérentes à la langue espagnole sont bien assimilées.

Pour cette année, il s'agissait, entre autres points, de : "c'est ce mélange... qui", "aussi violentes que", "on retrouve", "dont cette habitude", "dont le rêve ultime", "devenir", "où la musique", "en les plongeant" et la traduction du verbe "être" français ainsi que le juste emploi des temps.

Il se trouve que pour cette session un pourcentage très élevé de candidats, trop, a décidé de ne pas traduire les difficultés mais de proposer la traduction d'un autre texte... Il est évident que ces refus de traduction ont été sanctionnés et il ne faut pas s'en étonner. Ajoutons qu'un vocabulaire basique est exigé "film", "rêve", "proche", etc. Rappelons qu'il faut conserver les paragraphes et, enfin, qu'un concours a pour but de classer les candidats et nous sommes toujours heureux de corriger d'excellentes copies.

L'article de presse, traitait de l'importance de la langue espagnole, la deuxième la plus parlée dans le monde, la troisième la plus utilisée sur Internet. Néanmoins, le journaliste s'interrogeait sur la présence peu visible de celle-ci et sur son avenir très incertain.

Rappelons que la question 1 ne doit comporter aucun élément d'analyse ou de commentaire et qu'elle ne doit pas, non plus, être un copié/collé de l'article. Il s'agit de synthétiser pas de gloser.

Pour la question 2, comme nous le disions l'an passé, il faut un plan, c'est-à-dire, une introduction suivie d'au moins deux paragraphes et d'une conclusion.

Donc, nous ne pouvons noter correctement des réponses d'un bloc qui ne montrent aucune problématique, aucune progression et aucune argumentation.

Certains candidats se sont fourvoyés sur le sens de "lo hispano" mais nous avons considéré cette erreur avec bienveillance dans la mesure où il y avait une problématique et des exemples, tirés, évidemment, de l'aire hispanophone.

Il va sans dire que le bon usage de la langue espagnole est un paramètre déterminant de la notation.

Nous renvoyons aux conseils donnés dans les rapports antérieurs, surtout pour ce qui est de la langue, la ponctuation, l'usage des majuscules.

Il faut impérativement respecter le nombre de mots et l'indiquer en fin de question 1 et de question 2. Il n'est pas plaisant d'appliquer des malus pour de pareils oublis.

Enfin, le nombre de copies particulièrement sales a encore progressé cette année et nous le regrettons vraiment.